



Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X
Numéro 121 — JUILLET - AOUT 2004 Paraît le dernier dimanche du mois

Éditorial : Marie, Mère de l'Eglise

Texte tiré des « Avis du mois » revue interne des Spiritains en mai-juin 1965

Au cours de ce mois de Marie, tandis que nous avons encore devant les yeux l'appel ému du Saint Père nous demandant d'adresser des prières instantes à Marie, Mère de l'Eglise pour le Concile et pour la paix, il me semble opportun d'attirer votre attention sur l'importance considérable de cette proclamation solennelle et conciliaire au sujet de Marie, Mère de l'Eglise.

Toutes les vérités que l'Eglise affirme de Marie ont une valeur théologique exceptionnelle, qu'il s'agisse de Marie, Mère de Dieu, de son Immaculée Conception, de son Assomption et aujourd'hui de sa Maternité à l'égard de l'Eglise. Il est clair que l'on peut à partir de ces vérités conclure à toutes les thèses fondamentales de la doctrine de l'Eglise.

Il est également remarquable que chacune de ces vérités écarte par le fait même les conceptions incompatibles avec la doctrine de l'Eglise. Et c'est bien le cas pour cette dernière proclamation solennelle.

Disons d'abord quelques mots des circonstances de cet extraordinaire événe-

ment, que la presse a omis ou dont elle a parlé succinctement. Jamais on n'en parlera assez, car dans l'histoire de l'Eglise, le Concile Vatican II demeurera avant tout celui qui a proclamé Marie, Mère de l'Eglise.

Aucune des décisions conciliaires n'a trouvé pareil assentiment enthousiaste de la part des Pères. Les autres propositions doctrinales ont été approuvées après de nombreuses difficultés et ont nécessité des mises au point de dernière heure pour faire une quasi unanimité, qui le plus souvent n'était nullement enthousiaste, parce que personne n'était parfaitement satisfait du texte proposé. Par contre, si la vérité de Marie, Mère de l'Eglise a été quelque peu contestée, plus d'ailleurs par certains « experts » que par les Pères, au moment de la proclamation par le successeur de Pierre, l'enthousiasme fut à son comble ; à part quelques hésitants, les deux mille quatre cents Pères accompagnés d'une foule de fidèles transportés de joie spirituelle se levèrent et applaudirent longuement le geste du Souverain Pontife. Oui ! C'est sous le



L'Assomption de Notre Dame est le couronnement de son « fiat » et l'assurance de sa Maternité auprès du trône de Dieu.

DIEU ET LES VACANCES :

L'ASSISTANCE À LA MESSE LE DIMANCHE - PAGE 3



LES ŒUVRES DE CHARITÉ :

SUR L'AUMÔNE - PAGE 4



LES PLANS DE DIEU :

LA PERSÉVÉRANCE - PAGE 5 ET 6



PIEKAYA :

JE M'EN RETOURNE À MA PLANTATION QUOI ! - PAGE 5



ST NICOLAS DE FLÛE

LE LIVRE DE PRIÈRE DU SAINT FRÈRE NICOLAS - PAGE 6 ET 7



CHRONIQUE DE JUILLET

PAGE 7



frémissement de l'Esprit-Saint et dans un transport tout surnaturel que fut proclamée solennellement et conciliairement la Maternité de Marie à l'égard de l'Eglise.

Rien ne manquait à cet événement pour qu'il soit vraiment inspiré de l'Esprit-Saint. Le titre de Marie, Mère de l'Eglise avait été refusé par la Commission, malgré le désir explicite du Pape, malgré l'attente d'un très grand nombre de Pères groupés autour de l'admirable cardinal de Pologne le cardinal Wyszyński, qui avait fait distribuer à chaque Père un chapelet, afin que tous prient en union avec le peuple polonais martyr.

Le Souverain Pontife, disait-on, proclamera quand même la Maternité de Marie à l'égard de l'Eglise, mais après la séance conciliaire, à Sainte-Marie-Majeure, dans la soirée. Nous étions navrés de ne pouvoir nous unir au Saint Père dans cette proclamation. Or voici qu'à notre stupéfaction le Pape, dans son admirable discours de fin de session, en pleine séance conciliaire, proclame solennellement Marie, Mère de l'Eglise. Faute de pouvoir donc signer un texte qui porte cette vérité, il ne restait aux Pères que les applaudissements, ce qu'ils firent dans l'allégresse la plus complète. Malgré la commission, Marie était donc proclamée conciliairement Mère de l'Eglise dans une unanimité quasi totale et une approbation elle aussi totale. Dire la joie que nous avons éprouvée est impossible, car elle n'était pas une joie d'ici-bas, mais bien celle que connurent les Apôtres au jour de la Pentecôte.

Rien dans le Concile Vatican II n'approchera de cet instant inoubliable. Aucune vérité affirmée dans le Concile n'aura en fait l'importance de celle-là. Cette nouvelle affirmation d'une réalité aussi ancienne que l'Evangile met remarquablement en lumière les dogmes que certains veulent minimiser. Désormais, en effet, apparaissent clairement les liens indissolubles qui unissent Jésus-Marie-l'Eglise et le Pape. On ne peut aller à Jésus sans Marie, on ne peut aller à Marie sans l'Eglise, qui n'est autre que l'Eglise catholique et romaine – donc sans être uni au Pape. Mettre en valeur cette maternité de Marie à l'égard de l'Eglise, c'est affirmer la nécessité d'être fils de l'Eglise catholique et romaine pour être fils de Marie.

Ainsi se trouve réaffirmée en fait cette vérité « hors de l'Eglise point de salut » puisqu'il n'y a pas de salut hors de Marie par qui nous est donné Celui en dehors duquel il n'y a pas de salut. Qui-conque se sauve ne peut l'être que par l'Eglise, Corps mystique du Notre Seigneur. Cette adhésion sera externe ou interne, consciente ou inconsciente, elle ne peut pas ne pas exister.

De même que Marie n'est mère que d'un fils, Jésus, ainsi elle n'est mère que d'une Eglise, d'un Corps mystique. Et cette Eglise ne peut être que l'Eglise romaine et toutes les Eglises membres de l'Eglise romaine.

Autant de conséquences logiques, inéluctables de la Maternité de Marie à l'égard de l'Eglise. C'est dans les limites de ces vérités fondamentales que l'œcuménisme doit se placer. C'est la seule et vraie charité que nous devons avoir vis-à-vis de ceux qui sont séparés de l'Eglise et de ceux qui l'ignorent : leur exposer clairement la vérité, témoigner de la vérité afin qu'ils croient et qu'ils soient sauvés.

C'est ainsi le vrai moyen de convertir les protestants à l'unité de l'Eglise. Qu'on lise ce magnifique livre des raisons de sa conversion par Marie Carré (J'ai choisi l'unité) et l'on verra qu'à minimiser la vérité on éloigne de l'Eglise et du salut. Trois grandes réalités de l'Eglise catholique, trois personnes par lesquelles Dieu se manifeste : Jésus Eucharistie, Marie, le Pape. Voilà ce que manifeste aussi la Maternité de « Marie, Mère de l'Eglise catholique et romaine ».

Il est donc exact de dire que cette vérité affirmée à l'égard de la Vierge Marie nous met en garde contre un faux œcuménisme. De même, elle nous met en garde contre une fausse conception de l'Eglise, comme serait une collégialité juridique. Marie est Mère de personnes et non d'une collectivité. Elle est Mère de Jésus, dont le pape est le vicaire. Elle est donc Mère de Pierre tout particulièrement. Elle est Mère des Evêques

unis à Pierre comme des frères, Mère d'une famille, Mère de personnes unies à son Fils et au Vicaire de son Fils et qui par là ont des fonctions à accomplir et sont unis dans la personne de son Fils d'où vient toute grâce et tout pouvoir. Elle n'est pas mère d'une entité juridique à laquelle viennent s'agréger des personnes, mais Mère de Jésus, Mère de son Vicaire et des personnes qui lui sont hiérarchiquement unies.

Ainsi Marie, Mère de l'Eglise

Intention de prière
au mois d'
Août :

***La disparition du
fléau de l'avortement***

Et de Septembre

***La persévérance des
prêtres***

nous apprend à donner un sens exact à la collégialité et à éviter d'étouffer les personnes par une fiction juridique impersonnelle. C'est la grandeur et la vitalité de l'Eglise de faire reposer les grâces et l'autorité sur des personnes. Toute l'histoire de l'Eglise est tissée par les personnes animées de l'Esprit-Saint qui ont accompli de grandes choses et ont sanctifié le peuple de Dieu.

C'est encore le beau titre de Marie, Mère de l'Eglise qui nous évitera de donner un sens inexact à la Liberté religieuse, car nous ne sommes pas libre d'être ou de ne pas être ses fils, si nous voulons sauver nos âmes. Nul n'a le droit de ne pas être fils de Marie, donc de ne pas être fils de l'Eglise catholique et romaine, s'il veut être sauvé et être réuni à Dieu pour l'éternité.

C'est pourquoi nul n'a le droit de professer une croyance qui soit contraire à Marie, Mère de l'Eglise. Car on n'a de droit que ce que Dieu donne comme droit. Peut-on concevoir que Dieu donne un droit qui contredirait les droits de Marie, Mère de Jésus ?

Autre chose est tolérer la malice des hommes, leur faiblesse, tolérer un mauvais usage de la liberté, autre chose en faire un droit. Aucune liberté ne comporte par définition le droit de mal en user. La liberté ne serait plus une perfection et un bienfait, mais un vice.

Quelle admirable lumière cette vérité projetée dans tous les domaines des questions doctrinales

abordées au Concile ! Marie a vraiment été créée par Dieu pour être notre étoile du matin, pour être notre sauvegarde, notre phare dans la tempête et pour mettre en fuite les erreurs, les hérésies qui sont les filles de Satan, Père du mensonge. Le prince de ce monde ne craint personne autant que Marie. Tout ce qui est fait en l'honneur de Marie lui déplaît souverainement.

Pour nous au contraire, réjouissons-nous de ce nouveau joyau mis à sa couronne d'ici-bas. Chantons ses louanges. Faisant écho aux désirs explicites du Pape, aimons à dire et à redire notre Rosaire et à vivre ainsi sous l'égide de Marie, notre Mère.

Mgr Marcel LEFEBVRE

L'assistance à la messe le dimanche

Par Saint Césaire d'Arles, évêque de la ville d'Arles de 503 à 542.

Les vacances sont faites pour prendre un repos légitime, cependant certains pensent que la messe du dimanche passe aussi au second plan. Voici donc un sermon de St Césaire d'Arles donnant son avis sur la chose.

Il pèche doublement celui qui quitte l'église avant la fin de la messe.

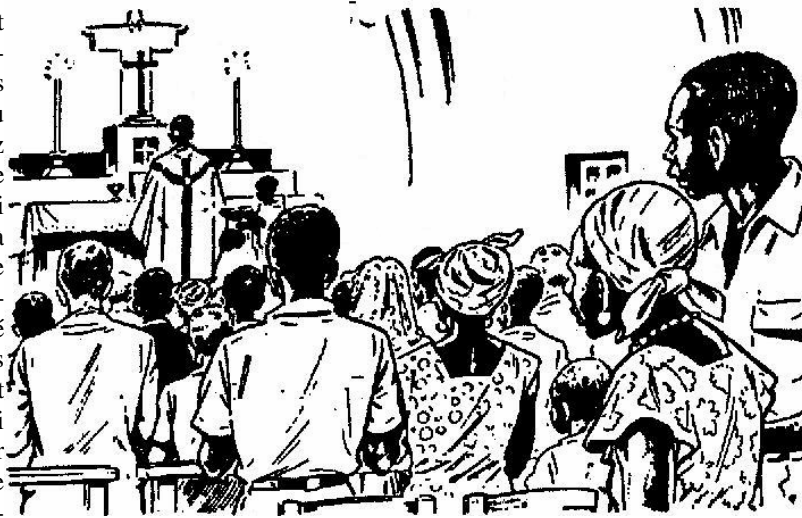
Si vous vouliez bien reconnaître et mesurer sérieusement, frères bien-aimés, quelle est ma douleur et mon amertume, quand je vous vois refuser d'entendre jusqu'au bout la messe, vous auriez grand-pitié et de vous et de moi. En effet, celui qui comprend ce qui se passe à l'église, quand on y célèbre les divins mystères, reconnaît la grandeur du péché commis par ceux qui, sans nécessité urgente, s'en vont avant la fin de la messe. Si vous voulez donc libérer mon âme de ce péché, ne dédaignez pas ma supplication, craignez ce que le Seigneur a dit à propos de ses prêtres : « Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise. ». Celui qui ne craint ni ne rougit de quitter rapidement l'église sans attendre la fin de la messe doit savoir qu'il commet un double péché : il déserte les divins mystères, en même temps qu'il méprise et contriste le prêtre inquiet à son sujet. Si nous, votre humble serviteur, vous invitons à exécuter quelques pénibles travaux terrestres, je crois que votre bonté ne se refuserait pas à nous obéir. Or notre appel concerne non les choses

de la terre, mais celles du ciel, non les affaires temporelles, mais celles qui profiteront à vos âmes dans l'éternité ; nous ne vous réclamons pas un profit transitoire, mais nous vous invitons aux trésors célestes ; alors considérez dans quel péril ils se placent, ceux qui refusent de nous prêter obéissance. Pour moi, frères bien-aimés, ce qui me chagrîne tant, quand vous quittez l'église, ce n'est pas que vous me fassiez un tort matériel quel-

tous, les invitants du Seigneur et que nous vous invitons, quand vous venez à l'église, non à un banquet de la terre où l'on sert une nourriture humaine, mais au banquet céleste et spirituel où est présenté le pain des anges, gardez-vous de mépriser le festin du Seigneur, de peur que lui-même ne vous méprise dans la béatitude de son royaume. Vous devez craindre en effet cette sentence de l'Évangile, où le Seigneur lui-même

déclara indigne de son festin les invités aux noces qui avaient dédaigné de venir, et ordonna d'en inviter d'autres à leur place. Que ceux qui ont refusé de venir, à cause de leurs empêchements terrestres, aient été jugés indignes par la bouche même du Seigneur, cela doit nous forcer à réfléchir sérieusement et à craindre. Aussi, pour qu'on ne puisse dire cela de nous-mêmes, ayons la

patience, comme je vous en ai déjà supplié, de rester une heure ou deux tandis que l'on apporte à cette table spirituelle le pain des âmes et que s'accomplit la consécration des espèces mystiques. Et après l'oraison dominicale, puisque la bénédiction vous est donnée non par un homme, mais par le ministère d'un homme, recevez la rosée de cette divine bénédiction, avec un esprit de gratitude et de piété, avec une attitude et un cœur humiliés, afin que, selon la promesse du Seigneur, surgisse en vous « une source d'eau jaillissant en vie éternelle ».



« Nous vous invitons, quand vous venez à l'église, non à un banquet de la terre où l'on sert une nourriture humaine, mais au banquet céleste et spirituel. »

conque, c'est de vous voir, vous que je voudrais parfaits, pécher si gravement envers Dieu.

On doit assister au Saint Sacrifice dans son intégrité.

C'est pourquoi je vous en prie encore et encore : étant donné que nous sommes, quelle que soit notre indignité à

Ceux qui n'assistent pas à la messe.

Des occupations de toutes sortes empêchent que tous puissent se trouver à l'église : les uns sont retenus par la maladie, d'autres par un emploi public ; pour d'autres, c'est la cupidité qui les lie et les tient prisonniers. Combien de gens en effet à cette heure, dans les rues ou sous le porche des basiliques, sont occupés à des disputes ou à des affaires ! Combien passent leur temps, sous les parvis ou dans les sacristies, à des médisances ou à des bavardages oiseux ; et parmi ceux-là on peut trouver pas mal de clercs ! De pareilles gens, quel profit pourront-elles tirer des saintes Ecritures, si elles n'en laissent même pas le son parvenir jusqu'à leurs oreilles ? Il se réalise en elles ce qui est écrit : « Sourds comme l'aspic, qui se bouche les oreilles ? de peur d'entendre la voix enchanteuse » (Ps 57) des Ecritures. Mais vous, à qui Dieu a bien voulu inspirer sa crainte et son amour, lorsque vous venez à l'église en grande dévotion, réprimandez fréquemment ceux qui jusqu'ici n'ont pas voulu ou peut-être n'ont pas pu venir ; avertissez-les, en leur donnant ainsi un salutaire conseil, d'avoir à craindre ce qu'on lit dans l'Ecriture : « Les embarras du monde les ont rendus malheureux ». Nous ne disons pas qu'ils ne doivent s'inquiéter ni de la nourriture ni du vêtement ; nous leur demandons seulement, l'espace d'une heure ou deux, pendant la lecture sacrée et la célébration des saints mystères, de ne pas s'en aller de l'église ; qu'ils travaillent pour leur âme au moins autant qu'ils se tuent à le faire pour leur corps. On devrait consacrer

plus de temps à son âme qu'à son corps, puisque l'une, qui a été faite à l'image de Dieu, est préférable à l'au-



**Dieu mène les âmes à l'Eglise, conduite elle-même par l'Esprit-Saint.
L'histoire du Salut passe par le Sacrifice de Notre Seigneur, et ce sacrifice nous ne le trouvons que le dimanche à l'église.**

tre, qui a été formé du limon de la terre ; malgré cela, pour le moment, nous conseillons de les pourvoir à égalité : pour le corps, qu'on lui prépare ce qui lui suffira pour un peu de temps en ce monde ; pour l'âme, ce qui lui sera sans fin nécessaire dans l'éternité.

Répéter aux absents tout ce qu'on a entendu à l'église.

Aussi, frères bien-aimés, tout ce que vous avez recueilli volontiers, sous l'inspiration de Dieu, dans nos prédications, tout ce que vous avez entendu, je vous demande d'avoir à cœur de le répéter partout où vous vous trouvez, à vos voisins ou à vos proches, qui n'ont

pas pu ou, ce qui est plus grave, qui n'ont pas voulu venir avec vous à l'église, et à ceux qui sont repartis trop tôt. Car, de même que je suis moi-même responsable, si j'ai négligé de vous parler, de même vous, si vous n'avez pas retenu ce que vous avez entendu, de manière à pouvoir le faire connaître aux autres, vous devez craindre qu'il ne vous faille en rendre compte. C'est pourquoi, sous l'inspiration du Seigneur, efforcez-vous de réaliser ce que dit l'Apôtre : « Si quelqu'un est pris en faute, vous les spirituels, instruisez-le en esprit de douceur » (Gal 6, 1) ; et cette recommandation qu'adresse le même apôtre, non seulement aux clercs, mais aussi aux laïques et aux femmes :

« Reprenez les inquiets, encouragez les craintifs, soutenez les faibles ! » (I Thess ; 5,14) Si vous voulez bien vous réprimander l'un l'autre charitablement, difficilement ou même jamais l'ennemi ne pourra vous surprendre ; ou, s'il y réussit, bientôt le mal qu'il aurait fait sera guéri et corrigé. Ainsi se réalisera en vous ce qui est écrit : « Le frère qui aide son frère sera exalté » (Prov 18, 19) ; et ceci : « Celui qui a ramené un pécheur de son égarement sauve son âme de la mort et couvre une multitude de péchés » (Jac 5, 20). Que Notre Seigneur Jésus-Christ vous accorde cette grâce, lui à qui appartient l'honneur et l'empire avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.



Pour vous montrer, mes chers paroissiens, que Dieu punit parfois dès cette vie ceux qui ne font pas la charité, je vous raconterai l'histoire d'une vieille femme qui vivait en Flandre au seizième siècle et avait comme principe de ne jamais donner l'aumône.

- Si les pauvres ont faim, ce n'est pas ma faute, disait-elle. Ils n'ont qu'à être sobres, travailleurs, économes comme moi et rien ne leur manquera. S'il y avait moins de vices sur la terre,

le nombre des indigents ne serait pas si grand, et les gens aisés ne se verraient pas obligés de leur venir en aide.

Elle disait cela et une foule d'autres choses également exactes et odieuses.

Or un jour, une pauvre mère vint lui demander un peu de pain pour son enfant malade qui se mourait de faim.

- J'ai mes principes, répondit la chienne, et je n'en démordrai pour personne. Tous les pains que j'ai chez moi, je préférerais les voir changés en pierres, plu-

tôt que d'en donner un seul aux pauvres et encourager ainsi la pratique de la mendicité.

Ce souhait fut exaucé au-delà de ce que désirait la mégère. Ses pains devinrent des pierres, et plus elle en cuisait, plus le tas de pierres grossissait, si bien qu'elle-même mourut affamée parmi ses pierres et ses richesses.

Extrait de "la sagesse du CURE PECQUET DE OMER ENGLEBERT"

Sur l'aumône

La persévérance



Dom Bernard Maréchaux, osb

Le temps des vacances est un temps de repos certes, mais il est surtout l'occasion de vérifier la solidité de notre âme dans la pratique des vertus. Lisons ces lignes pour nous redonner le courage du combat.

« Celui-là qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé » (Mat X, 22 ; XXIV, 13) dit le Sauveur. La persévérance est donc une condition du salut : il ne suffit pas d'avoir commencé le bien, il faut le continuer et y persévérer jusqu'à la fin de sa vie, pour être sauvé. Or, c'est là une condition qui ne peut être réalisée que par la grâce, et par une grâce que nous ne pouvons mériter, au sens strict du mot. Donnons, d'après saint Augustin et saint Thomas, les raisons profondes de cette doctrine.

Notre libre arbitre est changeant ; il est susceptible de se tourner au mal comme au bien : qui donc le fixera dans le bien jusqu'au terme de la vie présente, si ce n'est Dieu par une grâce puissante et efficace ? A proprement parler, la persévérance consiste à se maintenir dans le bien contre l'effort du temps. Or, vis-à-vis du temps, nous sommes des impuissants et pour ainsi dire des vaincus ; le temps ne respecte que ce qu'il a lui-même consacré ; il amène avec lui tant de circonstances imprévues, il pèse de telle sorte sur la débile volonté humaine, que laissée à elle-même elle ne peut lui résister.

Saint Augustin enseigne que la volonté d'Adam intègre avait une puissance suffisante pour persévérer dans

le bien, quoique non pas sans la grâce ; car alors la poussée du mal interne et externe ne venait pas s'ajouter à l'effort du temps ; et pourtant il ne persévérerait pas. Comment pourrions-nous donc persévérer, nous qui sommes débilisés par la concupiscence, et attaqués par de violents et insidieux ennemis ? Le splendide bâtiment a croulé : comment la paroi inclinée et la muraille en ruine pourraient-elles tenir bon ? Si donc l'homme tombé persévère dans la justice reçue, il y a là le secours d'une grâce spéciale.

L'homme en état de grâce peut mériter, d'un réel mérite, une augmentation de grâce : comment se fait-il, peut-on objecter, qu'il ne puisse pas mériter, au sens strict du mot, la persévérance dans la grâce reçue ? C'est que cette persévérance suppose toute une série de grâces : et si l'homme justifié peut mériter la grâce prochaine, il ne peut mériter par aucun acte isolé toute une série de grâces. Cette série, destinée à maintenir dans le bien la volonté humaine, ne saurait relever sous forme de mérite de la volonté humaine elle-même.

Mettons cette vérité dans tout son jour. Actuellement, je veux persévérer, et je prie Dieu de me donner la persévérance : par là, je mérite une continuation de la bonne disposition où je suis par Dieu et du secours de sa grâce. Mais demain, il me faudra recommen-

cer, avec la même bonne volonté venant de la grâce, la même prière : et ainsi de suite, à tous les moments, jusqu'au terme de ma vie. Or c'est précisément la permanence en cette disposition et en cette prière que je ne puis me promettre à moi-même, parce qu'elle ne se trouve pas dans la nature d'une volonté sujette au changement : une telle permanence ne peut provenir que d'une grâce spéciale d'en haut.

Mais alors, dira-t-on, tout est livré à une cruelle incertitude : nullement.

Écoutons ici la voix

de l'Eglise dans le concile de Trente.

« Le don de la persévérance ne peut provenir, dit le saint concile, que de celui qui est assez puissant pour maintenir celui qui est debout en telle sorte qu'il s'y tienne persévéramment, et pour relever celui qui est tombé ; et

(Suite page 6)



Dieu tient le don de la sainte persévérance dans sa sainte main, lui qui est notre Père, ne cessons pas de le lui demander

Je m'en retourne à ma plantation... quoi !

Prêt à partir, je voudrais dire deux mots sur le village. Il est bien vrai que nous allons profiter, mamam Piekaya et moi, de ce temps au village pour redonner une nouvelle vigueur à la plantation, car la vie est bien chère dans notre Gabon-là. Tchouooo ! La banane, le manioc tout augmente. Mais je crois bien que l'on est tout de même un peu coupable de cela. La paresse enchaîne nos enfants et nous n'y opposons pas beaucoup de résistance. Mes sœurs, là, au village, se fatiguent, s'épuisent à planter et la jeunesse est assise devant le malien pour le poker ! N'y aurait-il pas de travail pour ces énergies jeunes et robustes !

Alors je prendrai ma hache, ma machette et mes petits-enfants pour les initier à la culture, car savez-vous qu'une de mes petite-fille m'a rapporté qu'au camp des filles, à Mebba, elles s'étaient faites reprendre par les cuisinières parce qu'elles ne savaient pas cueillir les feuilles de manioc. Tout de même ! Simplement savoir cueillir trois feuilles !

Ainsi, le cœur plein de l'espérance de récoltes abondantes, je m'en retourne à ma plantation... quoi !



Piekaya

personne à ce sujet ne peut se promettre quelque chose de certain d'une absolue certitude, quoique tous doivent établir et placer une très ferme espérance dans le secours de Dieu. Dieu en effet, si nous ne manquons pas à sa grâce, consommera en nous le bien qu'il y a commencé, opérant (en nous) le vouloir et le parfaire. Que ceux donc qui se croient debout prennent garde de tomber ; et qu'ils opèrent leur salut, avec crainte et tremblement, dans les travaux, dans les veilles, dans les aumônes, dans les oraisons et oblations, dans les jeûnes et dans la chasteté. Ils doivent craindre, sachant qu'ils ont été régénérés dans l'espérance de la gloire et non dans la gloire elle-même, à

cause de la lutte qu'ils ont à soutenir contre la chair, le monde et le diable ; lutte dans laquelle ils ne peuvent être vainqueurs, à moins d'obéir avec la grâce de Dieu à l'Apôtre qui leur dit : « Nous ne sommes pas débiteurs à la chair de vivre selon la chair ; si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'esprit vous mortifiez les œuvres de la chair, vous vivrez » (Concile de Trente Session VI, chap XIII).

Tenons-nous en cette dépendance de Dieu, en ce qui concerne le don de la persévérance ; il le tient dans sa sainte main, lui qui est notre Père, ne cessons pas de le lui demander. Et en fait, nous le lui demandons, quand

nous lui disons : Et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. « Ce que nous ne pouvons mériter, nous l'obtenons par la prière, dit saint Thomas. Dieu exauce les pécheurs qui implorent le pardon de leurs péchés, alors qu'ils sont impuissants à le mériter par eux-mêmes : de même celui qui prie peut obtenir le don de la sainte persévérance pour soi-même ou pour un autre. » (Ia IIae q 114 a9)

Espérons donc, prions, intéressons de saintes âmes à prier pour nous ; et nous obtiendrons le don de la sainte persévérance ; nous serons sauvés.



Le livre de prière du Saint Frère Nicolas

La prière des saints est leur plus profond secret. Saint Nicolas a très peu parlé de sa vie intérieure. Si nous voulions l'interroger aujourd'hui sur son expérience mystique, il nous regarderait avec étonnement. Plus que pour aucun autre la prière était sa vie même, la vie de tout son corps et de toute son âme. St Nicolas sait que la prière est un risque, c'est pourquoi il dit à un jeune homme : « Dieu sait qu'à la prière tu vas comme à la danse, ou comme au combat ». Voulons-nous en savoir plus de St Nicolas, il nous faut entrer dans son champ de bataille, et tomber à genoux. Nous enfoncer dans les images et les mystères qu'il a contemplés. Pour cela nous avons un inestimable trésor : son « livre ». (reproduit ci-contre avec le schéma primitif sur la page suivante) Nous allons, avec l'aide de St Nicolas lui-même, analyser ce livre qui n'est qu'un tableau au départ très simple et qui n'est que le reflet de sa contemplation habituelle.

Un jour Frère Nicolas reçoit la visite d'un pèlerin allemand. Ils ont ensemble un long entretien dans lequel St Nicolas écoute plus qu'il ne parle. Lorsqu'il se rend compte que son hôte n'est pas venu en curieux, il lui ouvre son cœur et lui dit quelque chose de sa prière. Laissons le pèlerin raconter :

« Nicolas me dit :

- Si cela ne te contrarie pas, je veux te montrer aussi mon livre. Il m'apporta un dessin représentant une roue à six rayons.

- Vois-tu cette figure ? Ainsi est la divinité. Le cercle intérieur représente l'indivisible Trinité qui réjouit tous les saints. Les trois rayons dirigés vers le cercle intérieur, ce sont les trois Personnes : sorties de la triple unité, elles embrassent ciel et terre et rentrent ; elles sont uniques et indivisibles en toute-puissance éternelle. Maintenant je veux aussi te parler de la très pure Vierge Marie, qui est la Reine du ciel et de la terre : elle a été prévue par la Sagesse divine et gardée, par la grâce divine, pure de tout péché. Regarde, dans la roue, ce rayon large au centre et qui finit en pointe au dehors : ainsi le Dieu tout-puissant qui contient le ciel et la terre, est entré, petit enfant, dans le sein de la Vierge et en est ressorti sans violer sa virginité. Et tu vois ce second rayon,

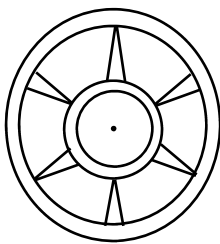
large aussi près du cercle intérieur et pointu vers le cercle extérieur ; son indivisible toute-puissance, Dieu nous la donne en nourriture dans la petite hostie. Un autre rayon sort de même et va s'amincissant : il montre la fragilité, le rien de notre fugitive vie terrestre : mais dans ce rien de temps nous pouvons, par l'amour de Dieu mériter une joie ineffable et qui n'a pas de fin. »



Gravure de 1487. Réalisée par le pèlerin allemand après avoir appris de St Nicolas quel était le livre où il lisait les mystères de Dieu

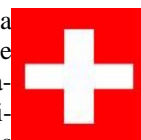
Initialement donc il n'y avait que la roue et les six rayons. Pour faciliter l'accès à cette « spiritualité » de Saint Nicolas le fameux pèlerin retraça la roue et ajouta aux extrémités de chaque rayon ce que St Nicolas lui avait indiqué de sa contemplation habituelle. Il y ajouta même aux quatre coins les symboles des quatre évangélistes. (voir la gravure de 1487) Deux phases se superposent

donc. Premièrement la « Roue » avec les trois rayons directs et les trois rayons inversés qui illustrent le mystère de la Sainte Trinité et le mystère de l'Incarnation Rédemptrice. Deuxièmement les sept dessins, dont le principal au centre représente le visage d'un homme couronné symbolisant la Sainte Trinité : le Père, invisible, se révèle à travers le Fils visible ; l'amour des deux est l'Esprit-



Saint. Les six autres dessins expriment le mystère de la Sainte Trinité qui se reflète dans le temps : le Père y apparaît comme Créateur (la création), le Fils comme Sauveur (la Croix) et le Saint-Esprit comme la Puissance du Très-Haut (Annonciation et Incarnation du Fils de Dieu). L'abaissement de Dieu y est figuré par les rayons qui se rejoignent

au dehors en un point, centre des médaillons de la naissance du Christ, de son arrestation et de la sainte Eucharistie. Voilà ce que ce livre d'une seule page, ne comprenant pas une seule lettre, nous livre de la prière de Saint Nicolas de Flüe, mais surtout de la grandeur et de la place majeure de la contemplation de la très Sainte Trinité, début et fin de toutes



CHRONIQUE DE JUILLET

Depuis la dernière livraison du bulletin, le temps est passé si vite que le chroniqueur se voit déjà acculé à raconter Saint Pie au jour le jour.

Les premiers souvenirs sont ceux de l'anniversaire d'ordination des Pères. Le Père Arnold a été fêté spécialement pour ses 10 années de sacerdoce, avec une petite note pour les 5 années du Père Yannick.

Ces belles fêtes ont été organisées par la chorale Etoile, sous l'œil vigilant du Père Médard. Une petite pièce théâtrale et des chants le samedi 3 juillet au soir et le dimanche 4 un repas simple et sympathique clôturait les festivités.

Le lendemain, 5 juillet, les filles de la Compagnie de l'Immaculée et les grandes du MJCI partent en récollection pour trois jours. Elles seront rattrapées jeudi 8 par les Sœurs et les filles du camp. Le Père Yannick accompagne ce petit monde pour assurer les instructions de la mini-retraite et l'aumônerie du camp. Le retour est prévu le 20 juillet ! Courage à tous !

Mercredi 7 juillet, la Mission accueille le premier vacancier venu d'Europe : l'Abbé Pirmin SUTER, suisse allemand, étudiant au séminaire de la Fraternité Saint Pie X en Allemagne à Zaitzkofen. Il se dé-

brouille dans la langue de Racine et apprend chaque jour à connaître le Gabon.

Le Père Nicolas, quant à lui, après avoir terminé les derniers actes de l'administration du catéchisme, s'est envolé pour la France le lundi 12 juillet. Il y va prendre du repos et suivre sa retraite annuelle. Bon vol et revenez en forme.

Mercredi 14 juillet, l'avion de la Royal Air Maroc, dépose à l'aéroport Léon MBA les deux abbés gabonais : l'Abbé Paterné LONGUELET qui a été ordonné diacre le 29 juin dernier à Ecône et l'Abbé Prudent BALOU séminariste entrant en troisième année. Ils viennent revoir leur famille et leurs amis de la Mission et en même temps apprennent la vie d'apostolat qui les attend dans un futur plus ou moins proche.

Le camp des filles a pris fin le 20 juillet au matin. Les plus petites étaient de retour en fin de matinée, pendant que les plus grandes achevaient de réorganiser la maison pour les hommes qui arrivent l'après-midi pour commencer leur retraite de cinq jours. Le Père Arnold et l'Abbé Paterné sont les deux prédicateurs des exercices spirituels.

Le jeudi 22 juillet, pour la fête de

sainte Marie Madeleine, clin d'œil de la Providence, le Père Supérieur et le Père Yannick volent au secours du Père Arnold pour les confessions de tous ces messieurs qui sont tout de même 24. Félicitations à tous ! Le Gabon, comme tous les autres pays, ne sera vraiment catholique que lorsque les âmes le seront et surtout les âmes des chefs de famille.

La retraite prendra fin dimanche 25 juillet et les 25 dames remplaceront les hommes dans les mêmes locaux pour suivre les mêmes exercices spirituels. Mais tout ceci fait déjà partie d'un autre Saint Pie !

Revenons à Libreville. Les activités extérieures restent les mêmes surtout les visites aux malades et aux mourants. Le réconfort des sacrements donne à de nombreuses âmes la force de se sanctifier jusqu'au dernier moment.

La messe du dimanche, quant à elle est plutôt désertée, car beaucoup sont partis au village, du moins les plus petits qui seront rejoints par les plus grands pour la fête nationale le 17 août prochain.

Le chroniqueur tient à exprimer ses salutations finales et la joie de revenir dans les foyers de tous et chacun au prochain numéro... en septembre. ✍



É Croisade Eucharistique RESULTATS DES TRESORS DE JUIN 2004

Trésors rendus		Offrande de la journée	Messes	Communions		Sacrifices	Dizaines de chapelet	Visites au T.S.S	15 min. de méditation	Bons exemples
C.E.	M.J.C.I			✚	Spirit.					
6	8	424	141	63	222	812	978	191	117	579

Mission Saint Pie X
Quartier La Peyrie
B.P. 3870
LIBREVILLE—GABON
Téléphone : (241) 76 60 18
Télécopie : (241) 74 62 15

DESTINATAIRE

Comment nous aider ? A la demande de nos lecteurs intercontinentaux nous donnons le numéro de C.C.P où vous pouvez nous aider. **C.C.P. 23038 98 T Paris**, ou envoyer un chèque à l'ordre de la **Mission Saint Pie X** à notre adresse. Merci !

La vie paroissiale

DATES À RETENIR EN AOÛT

Indulgence de la Portioncule :

Depuis le 1^{er} août à midi jusqu'au 2 août à minuit, tous les fidèles peuvent gagner une Indulgence plénière pour eux-mêmes ou pour les défunts, aux conditions requises :

- conditions ordinaires (confession, communion, prière aux intentions du Souverain Pontife)
- visite d'une église, en récitant 1 Notre Père et 1 Credo.

Vendredi 6 :

La Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Mardi 10 :

Saint Laurent, Diacre et Martyr, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 15 :

L'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie, 1^{ère} cl. – **Fête d'obligation**
10.00 Messe chantée
17.00 Vêpres, Salut et Bénédiction du T.S. Sacrement

Lundi 16 :

Saint Joachim, Père de la T. S. Vierge, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Mardi 17 :

Fête Nationale du Gabon
10.00 Messe chantée du Cœur Immaculé pour le Gabon, suivie de l'adoration du Très Saint Sacrement à la Mission St

Pie X jusqu'à 18h00.

Dimanche 22 :

Le Cœur Immaculé de Marie, fête patronale de l'église de la Mission St Pie X, 1^e cl.
10.00 Messe solennelle

Lundi 23 : Pèlerinage des Filles de la Compagnie de l'Immaculée et du MJCI à Melen

Mardi 24 :

Saint Barthélemy, Apôtre, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Vendredi 27 :

St Joseph Calasanz, patron de l'école primaire de la Mission St Pie X

ET EN SEPTEMBRE

Vendredi 3 :

Saint Pie X, Pape et confesseur, Patron de la Fraternité Sacerdotale St Pie X, 1^e cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 5 :

Solennité de Saint Pie X
10.00 Messe chantée

Mercredi 8 :

La Nativité de la Très Sainte Vierge Marie, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 12 :

Le Saint Nom de Marie, 3^e cl.

Mardi 14 :

L'Exaltation de la Sainte Croix, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Mercredi 15 :

Les Sept Douleurs de la Très Sainte Vierge, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Mardi 21 :

St Matthieu, Apôtre et Evangéliste, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Vendredi 24 :

Notre-Dame de la Merci, patronne du collège de la Mission St Pie X

Mercredi 22, Vendredi 24 et Samedi 25 :

Les Quatre-Temps de Septembre
Jeûne conseillé

Samedi 25 :

Saint Nicolas de Flüe, Ermite, Patron secondaire de la Mission St Pie X, 2^e cl.
18.30 Messe chantée

Dimanche 26 :

Solennité de Saint Nicolas de Flüe
10.00 Messe chantée

29 :

Dédicace de St Michel Archange, 1^{ère} cl.
18.30 Messe chantée

Carnet Paroissial...

5 enfants et une adulte ont été régénérés par l'eau sainte du *baptême*.

Ont reçu les honneurs des *funérailles chrétiennes* :

Denise (Four Place), 80 ans

Jean Marie KOUANDJI, 71 ans.

